



# Sécuriser la production d'œuvres audiovisuelles : contrats et contenus

FORMATION

## QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE FORMATION ?

Comprendre les bases de la production, de la protection et de l'exploitation d'une œuvre audiovisuelle et savoir sécuriser son contenu.

## QUELLES COMPÉTENCES ALLEZ-VOUS DÉVELOPPER ?

- Comprendre la notion d'œuvre audiovisuelle et ses différents régimes de protection,
- Sécuriser la protection de l'œuvre audiovisuelle vis-à-vis des personnes concourant à sa production,
- Sécuriser l'œuvre audiovisuelle au regard des droits des tiers,
- Comprendre l'architecture contractuelle à mettre en œuvre pour la production et l'exploitation d'une œuvre audiovisuelle.

## PROGRAMME

- La notion d'œuvre audiovisuelle,
- Les régimes de protection de l'œuvre audiovisuelle (droit d'auteur, droit voisin du producteur),
- Les contrats portant sur la production de l'œuvre audiovisuelle,
- Les contrats portant sur l'exploitation de l'œuvre audiovisuelle,
- La liberté de création et ses limites : droit à l'image et à la vie privée, diffamation,
- La gestion collective des œuvres audiovisuelles,
- Les sanctions de la violation des droits sur l'œuvre audiovisuelle.

## À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Toute personne qui souhaite acquérir les bons réflexes juridiques pour produire une œuvre audiovisuelle, sécuriser son contenu vis-à-vis des droits des tiers et procéder à son exploitation.

## COMMENT ÊTES-VOUS ÉVALUÉS ?

Vous êtes encadrés par des Avocats qui traitent de ces enjeux au quotidien dans leur métier. L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le stagiaire (auto-évaluation) et/ou le formateur.

Évaluation de l'action de formation :

- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
- À froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

## MODALITÉS

Durée : 1 journée entière (7h)

Prérequis : culture générale juridique

Modalités pédagogiques : Présentiel, distanciel et hybride

Prochaine session : une session par mois, date à confirmer avec ITLAW Avocats

Prix : 850 € HT par personne [ Repas inclus ]

Pour vous inscrire contactez par e-mail : [formation@itlaw.fr](mailto:formation@itlaw.fr)

Une question ? 01.83.62.61.75

## L'équipe d'ITLAW Avocats

Faites appel à une équipe d'avocats experts, multipotentielle et humaine disposant des « hard skills » et « soft skills » indispensables pour vous former. Gagnez en efficacité et pragmatisme !

Accès PMR non disponible en présentiel - Pour toute demande relative à l'**accessibilité aux personnes en situation de handicap**, contactez Jessika CANDELA au 01.83.62.59.13 ou à [jessika.candela@itlaw.fr](mailto:jessika.candela@itlaw.fr)

